

Commune de AGRIS

Informations sur les risques naturels
et technologiques majeurs
pour l'application des I, II de l'article L 125-5
du code de l'environnement

**PLAN DE PREVENTION DES
RISQUES INONDATION**

VALLEE DE LA TARDOIRE

Carte des zonages réglementaires

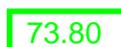
Echelle 1/10 000

**EXTRAIT DU
P.P.R. APPROUVE LE 15 MARS 2002**

Plan 2/2



LEGENDE

-  Zone Rouge
-  Zone bleue
-  Cote de sécurité en m NGF
-  Limite de la zone inondable
-  Limite de la hauteur d'eau > 1m
-  Cours d'eau
-  Limite de commune